

# ICI ON AGIT POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES INONDATIONS

Syndicat mixte  
Tarn-amont



**ET PRÉSERVER LES PERSONNES,  
LES BIENS, L'ENVIRONNEMENT**

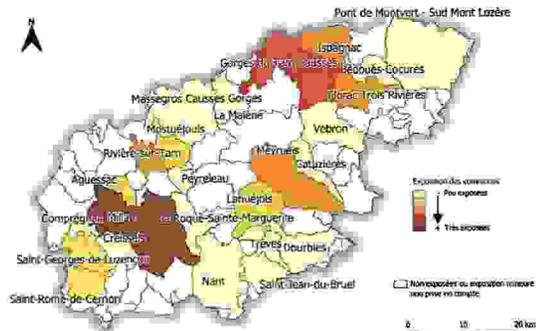
Mars 2023

**Programme d'action et de prévention  
des inondations du Tarn-amont 2024-2029**

# VERS UN TERRITOIRE MOINS VULNÉRABLE FACE AU RISQUE INONDATION

## LE BASSIN DE RISQUE

Niveau d'aggravation du risque inondatoire par communes



88 communes

45 000 habitants

+ de 5 700 habitants en zone inondable

Bassin versant\* Tarn-amont : 2 600 km<sup>2</sup>

Réseau hydrographique principal : Tarn, Tarnon, Jonte, Dourbie, Lumensolesque, Cernon, Muse



Novembre 1934 - Le Balthuzon, dégâts après la crue à Meyrueis

### Aveyron (12)

Aguessac  
Castelnau-Pégayrols  
Compeyre  
Comprégnac  
Creissels  
Curan  
La Bastide-Pradines  
La Cavalerie  
La Couvertolrade  
La Cresse  
La Roque-Sainte-Marguerite  
Lapanouse-de-Cernon  
L'Hospitalet-du-Larzac  
Millau  
Montjaux  
Mostuéjols  
Nant  
Paulhe  
Peyreleau  
Rivière-sur-Tarn  
Roquefort-sur-Soulzon  
Saint-Affrique  
Saint-André-de-Vézins

### Saint-Beauzély

Sainte-Eulalie-de-Cernon  
Saint-Georges-de-Luzençon  
Saint-Jean-d'Alcapiès  
Saint-Jean-du-Bruel  
Saint-Jean-et-Saint-Paul  
Saint-Laurent-de-Lévézou  
Saint-Léons  
Saint-Rome-de-Cernon  
Saint-Rome-de-Tarn  
Sauclières  
Sévérac-d'Aveyron  
Tournemire  
Verrières  
Veyreau  
Vézins-de-Lévézou  
Viala-du-Pas-de-Jaux

### Gard (30)

Alzon  
Arphy  
Arugas  
Aumessas  
Bréau-Mars

### Causse-Bégon

Dourbies  
Lanuéjols  
Revens  
Saint-André-de-Valborgne  
Saint-Sauveur-Camprieu  
Trèves  
Val-d'Aigoual

### Lozère (48)

Altier  
Barre-des-Cévennes  
Bassurels  
Bédouès-Cocurès  
Cans-et-Cévennes  
Cassagnas  
Cubiérettes  
Florac-Trois-Rivières  
Fraissinet-de-Fourques  
Gatuzières  
Gorges-du-Tarn-Causse  
Hures-la-Parade  
Ispagnac  
La Canorgue

### La Malène

Laval-du-Tarn  
Le Pompidou  
Le Rozier  
Les Bondons  
Mas-Saint-Chély  
Massegros-Causse-Gorges  
Meyrueis  
Molezon  
Mont-Lozère-et-Goulet  
Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère  
Pourcharesses  
Rousses  
Saint-André-de-Lancize  
Saint-Étienne-du-Valdonnez  
Saint-Germain-de-Calberte  
Saint-Martin-de-Lansuscle  
Saint-Pierre-des-Tripiers  
Saint-Privat-de-Vallongue  
Vébron  
Vialas

\* On désigne **bassin versant** un territoire irrigué par un même réseau hydrographique : la rivière, ses affluents, qui suivent en raison du relief une pente naturelle vers un même point.

Particularité du bassin versant du Tarn-amont : ses limites ne sont pas définies seulement par l'hydrographie, mais aussi par l'hydrogéologie, en l'occurrence le réseau karstique souterrain.

# QU'EST-CE QUE LE RISQUE INONDATION ?

L'aléa devient un risque lorsqu'il y a des enjeux et qu'il provoque des pertes ou des dommages (humains, matériels, environnementaux...).

**Aléa**  
Phénomène naturel  
d'inondation  
+ ou - fort



**Enjeu**  
Personnes, biens,  
activités susceptibles  
d'être inondés  
+ ou - vulnérables



**Risque**  
d'inondation  
+ ou - critique



## Quelques crues et inondations historiques



Novembre 1982 - Le Tarn à Quézac

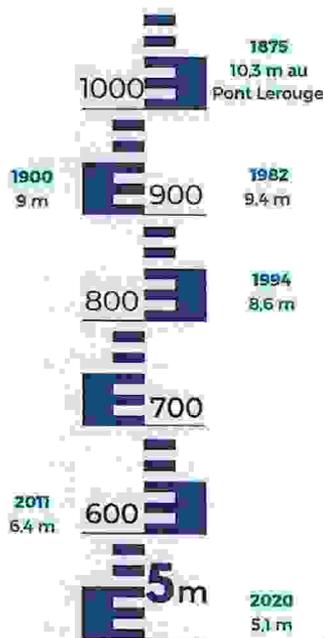


Novembre 2014 - Le Cernon, après la crue à St-Georges-de-Luzençon



Juin 2022 - Le Ladoux à Millau

### Hauteurs d'eau à Millau



Novembre 1982 - Le Tarn à Millau



Novembre 1994 - La Jonte au Rozier



Juin 2020 - Le Tarn à Sainte-Énimie



# MIEUX PRÉVENIR ET MIEUX AGIR FACE AU RISQUE INONDATION

## UNE MISE EN ŒUVRE EN DEUX TEMPS

### DÉFINITION - PRÉPARATION

| PAPI d'Intention |



#### Acquérir des données

Les études de connaissance menées à l'échelle du bassin de risque concernent notamment le recensement des crues historiques (capitalisation et pose de repères de crues), la topographie du territoire, le fonctionnement hydraulique et l'analyse du risque inondation dans son ensemble.



#### Communiquer, se concerter

Comité de pilotage ou technique, groupes de travail, participation citoyenne... La concertation est au cœur de la démarche PAPI, pour que le programme soit porté et partagé par tous. La sensibilisation du grand public ainsi que l'information préventive ciblée (DICRIM\* etc.) jouent également un rôle majeur dans la prévention du risque.



#### Préparer la gestion du risque

L'engagement d'une réflexion autour des dispositifs de surveillance en cas de crues (réseau de mesure, système d'alerte...) et l'accompagnement à la gestion de crise (PCS\*\*, plan de mise en sécurité) sont des exemples de préalables à la gestion du risque, tout comme les diagnostics individuels de vulnérabilité en zones inondables.

\* Document d'information communal sur les risques majeurs

\*\* Plan communal de sauvegarde



### DÉPLOYER LE PROGRAMME DE PRÉVENTION

1

#### Sensibilisation

Cartographie interactive, outils pédagogiques, formations, repères de crues...

2

#### Surveillance et gestion de crise

Nouvelles stations de mesures, réponse des communes en cas de crise (PCS), exercices grandeur nature...

3

#### Gestion des écoulements et du ruissellement

Mesures agro-environnementales, protection en milieu urbain, solutions fondées sur la nature...

4

#### Réduction de la vulnérabilité

Diagnostics des bâtiments résidentiels, des entreprises, des campings et des bâtiments publics



**Mieux connaître le territoire**



**Communiquer Sensibiliser Former**



**Renforcer les dispositifs de prévision et de gestion des risques**



**Déployer un programme efficient**



## CONSTRUIRE UN PROGRAMME D' ACTIONS PARTAGÉES COMPRENANT

Des actions et des solutions de prévention contre les risques d'inondation.



## ZOOM SUR LA RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ



## MISE EN OEUVRE

| PAPI complet |



## RÉALISER LE PROGRAMME DE TRAVAUX DE PROTECTION

Réduire la vulnérabilité et réorganiser

- les habitations
- les bâtiments publics
- les entreprises dont les campings

## Un diagnostic de vulnérabilité des bâtiments pour quoi faire ?

Le diagnostic de vulnérabilité est là pour aiguiller les propriétaires sur les mesures à prendre pour s'adapter au risque d'inondation : ne pas mettre en jeu les vies humaines, réduire les dégâts et le temps de retour à la normale.

Il est gratuit pour les propriétaires et donne accès à des financements de l'État pour la mise en œuvre des travaux (jusqu'à 80 %).



## ZOOM SUR LA CULTURE DU RISQUE

**Capitaliser les données sur les crues et conserver la mémoire des événements passés**

- Récouter et valoriser les témoignages de ceux qui ont vécu les événements
- Installer de nouveaux repères de crues

En 2022, à l'occasion des 40 ans de la crue historique de 1982 à Millau, le Syndicat Tarn-amont a **recueilli** des témoignages de personnes ayant vécu cet événement afin de transmettre la mémoire des crues.

Pour écouter ces enregistrements rendez vous sur le site [www.tarn-amont.fr](http://www.tarn-amont.fr)

# LE PAPI TARN-AMONT EN CHIFFRES

## LE PAPI D'INTENTION

Axes



Mise en œuvre  
2019-2021

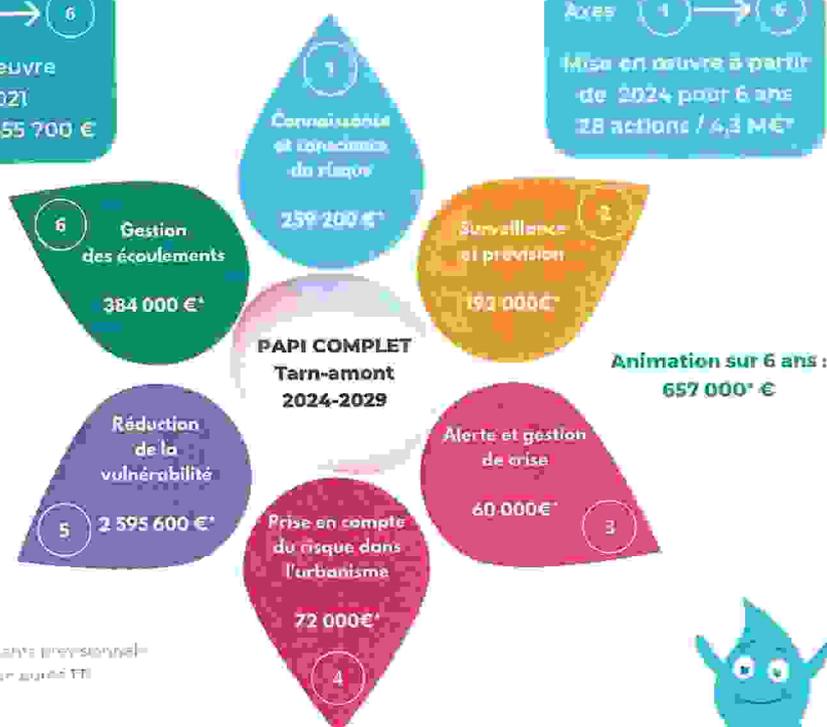
23 actions / 455 700 €

## LE PAPI COMPLET

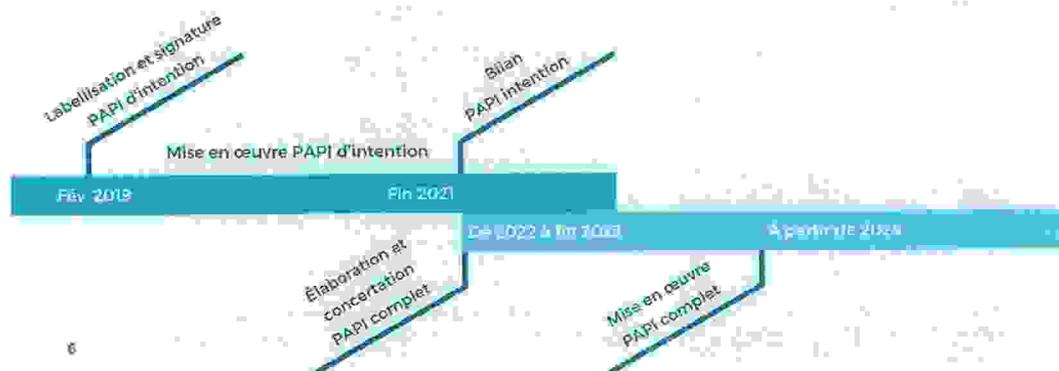
Axes



Mise en œuvre à partir  
de 2024 pour 6 ans  
28 actions / 4,3 M€\*



## LES ÉTAPES DU PROJET

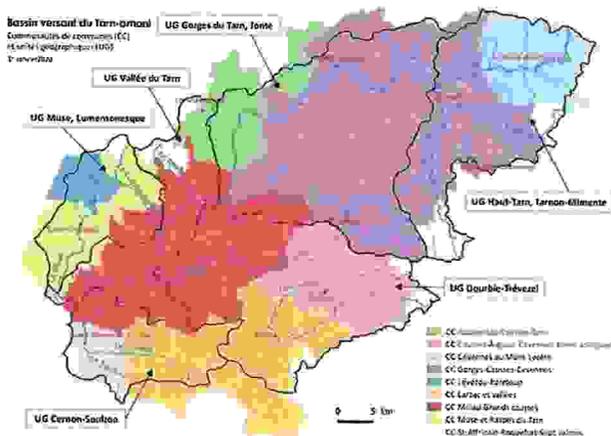


# LE CADRE D'ACTION DU PAPI

Les communautés de communes du territoire ont choisi de créer le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont en avril 2018 afin d'assumer de manière collective et efficace leur compétence "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (gemapi).

## Un mot sur la taxe "gemapi"

"L'aquataxe" est un impôt local, plafonné à 40 euros par habitant et par an, que les communautés de communes peuvent choisir de lever pour financer leurs dépenses liées exclusivement à la compétence "gemapi". Lorsqu'une communauté de communes l'a transférée à un syndicat de bassin versant, elle lui reverse le produit de cette taxe, défini chaque année en fonction des actions menées : gestion de la ripisylve et des berges, protection contre les inondations, restauration des zones humides...



## La Gemapi pour quoi ?

Pour concilier l'urbanisme, la prévention des inondations et la préservation du fonctionnement naturel des milieux aquatiques :

- l'entretien et la restauration de la ripisylve permet d'assurer la stabilité des berges tout en limitant la formation d'embâcles
- la préservation des zones humides permet de favoriser la biodiversité et de limiter les écoulements vers l'aval
- l'accompagnement des pratiques agricoles permet de limiter les ruissellements, l'érosion, et les sources de pollutions vers les cours d'eau



**VIGICRUES**  
www.vigicrues.gouv.fr



# LA CONCERTATION AU CŒUR DE LA DÉMARCHE PAPI

Le Syndicat mixte du bassin Tarn-amont est la structure porteuse du PAPI. Elle pilote le projet de manière collective avec les acteurs du territoire :

- Acteurs institutionnels : services de l'État (Préfectures, Sous-préfectures, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Directions régionales des territoires (et de la mer) de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère), Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Occitanie, Départements de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère, collectivités (88 communes, 9 Communautés de communes membres du syndicat), Parc national des Cévennes, Parc naturel régional des Grands Causses.
- Représentants d'usagers : organisations professionnelles (chambres consulaires), associations, usagers de la rivière (association des riverains du Tarn et de la Dourbie), etc.
- Acteurs du tourisme : Fédération de l'hôtellerie de plein air, campings, offices de tourisme, porteur de l'opération Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et causses, etc.

## PARTICIPEZ À LA CONSULTATION DU PUBLIC



Retrouvez tous les documents du PAPI complet  
et **donnez votre avis** du 1er au 30 avril 2023  
sur le site [www.tarn-amont.fr](http://www.tarn-amont.fr)

Des actions rendues possibles grâce au soutien financier des partenaires



Opération soutenue par l'État



Syndicat mixte  
du bassin versant  
**Tarn-amont**

et les communautés de  
communes membres du Syndicat  
et les communes du Tarn-amont.

Au fait, connaissez-vous les missions du Syndicat Tarn-amont ?



Fonctionnalités et  
milieux naturels



Prévention  
inondation



Conciliation  
des usages de loisirs  
liés à l'eau



Quantité et qualité  
de l'eau



Sensibilisation et  
concertation

**Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont**

04 66 48 47 95 \_ [contact@tarn-amont.fr](mailto:contact@tarn-amont.fr)

Sainte-Énemie 48210 Gorges-du-Tarn-Causse

Antenne : Millau